

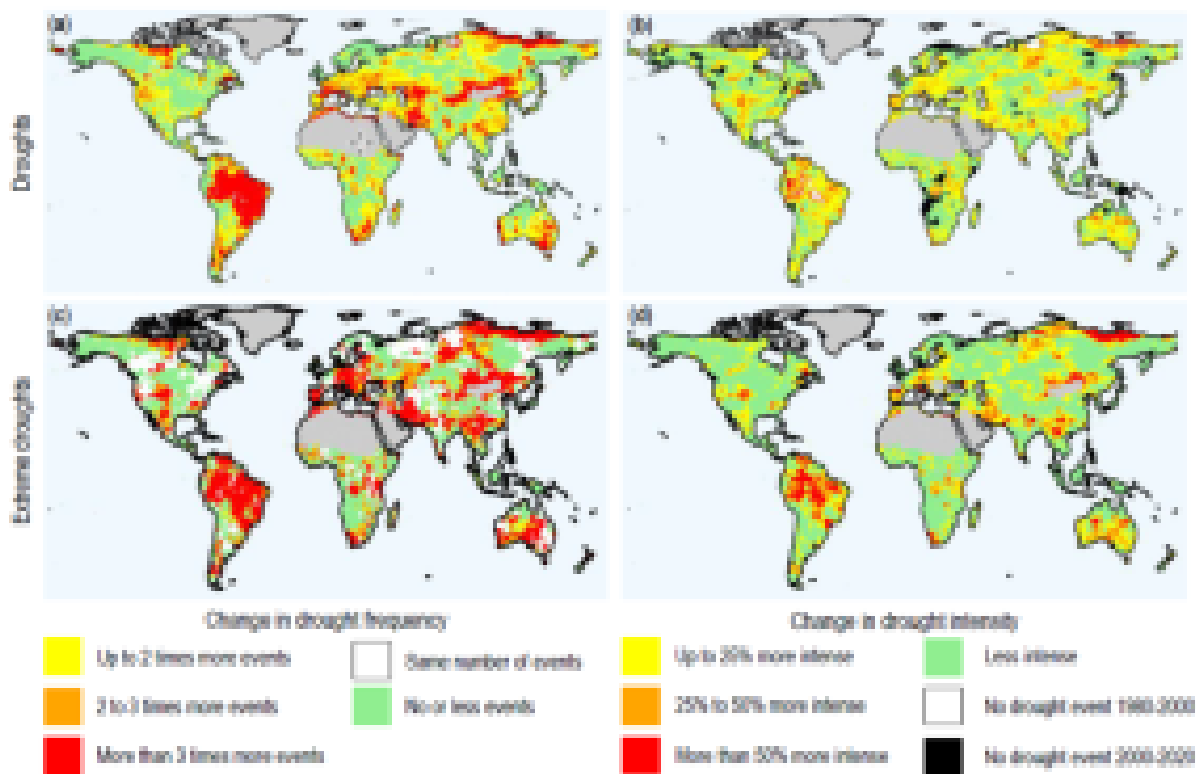
Rapport de l'OCDE sur les sécheresses à l'échelle mondiale

22 septembre 2025

En juin 2025, l'OCDE a publié un rapport sur les perspectives mondiales en matière de sécheresses, à partir d'une revue de littérature et des expériences de pays membres.

Le premier chapitre présente l'évolution de ces événements climatiques extrêmes et des projections selon différents scénarios de réchauffement. Trois types de sécheresses sont définis : météorologique (période prolongée de faibles précipitations), agricole (déficit d'humidité des sols), hydrologique (niveaux des masses d'eau inférieurs à la moyenne, sur la durée). Le rapport rappelle ensuite que la fréquence et l'intensité des sécheresses ont augmenté sur tous les continents depuis le début du XXI^e siècle (figure).

Évolution de la fréquence et de l'intensité des sécheresses, entre les périodes 1950-2000 et 2000-2020



Source : OCDE

Lecture : les cartes (a) et (c) portent sur la fréquence des sécheresses, tandis que les cartes (b) et (d) portent sur leur intensité. Les couleurs représentent l'ampleur de l'évolution entre les périodes 1950-2000 et 2000-2020. Les deux cartes du bas, (c) et (d), concernent les sécheresses « extrêmes ».

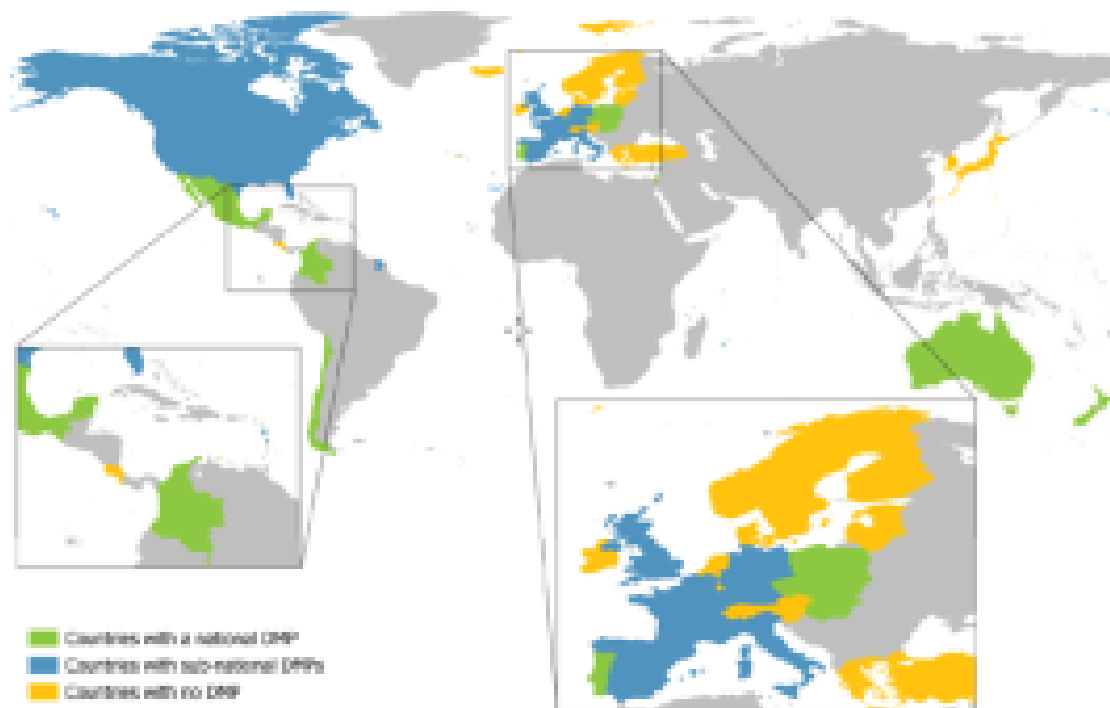
Le deuxième chapitre aborde les conséquences environnementales, économiques et sociales des sécheresses. Les écosystèmes naturels et cultivés sont confrontés à des pertes de biomasse végétale, de moindres rendements, une extension de la salinisation des sols, une concentration des pollutions des masses d'eau et, en retour, une moindre disponibilité en eau potable. Le secteur de l'agriculture est considéré comme le plus affecté, devant ceux de l'énergie et du transport fluvial, et les conséquences économiques, en particulier sur le PIB, sont détaillées.

Le dernier chapitre s'intéresse aux stratégies et aux politiques des États visant à limiter ces effets. En préambule, sont mises en avant les stratégies proactives d'adaptation à la sécheresse, qui associent mesures préventives visant à en réduire l'occurrence et mesures d'adaptation. L'auteur insiste sur le « triple dividende de résilience » qu'elles génèrent : impacts et coûts réduits, incertitude économique limitée et co-bénéfices. Les plans nationaux ou infranationaux existants, dédiés à la gestion des sécheresses, sont ensuite recensés : la moitié des pays membres de l'OCDE sont concernés. La Turquie est citée en exemple pour sa stratégie ciblant les sécheresses agricoles.

Parmi les mesures mises en œuvre par les pays, celles visant la gestion de l'eau – demande et offre – occupent une place centrale : régimes d'allocation de droits, systèmes de permis, incitations pour accroître l'efficacité de l'irrigation, etc. La désalinisation ou la réutilisation des eaux usées sont encore peu répandues, avec seulement quelques pays en pointe sur ces sujets.

Par exemple, 45 % des besoins hydriques de l'agriculture israélienne sont pourvus par la réutilisation des eaux usées. Enfin, les systèmes d'assurance indiciaires sont présentés comme pouvant favoriser des agricultures plus résilientes.

Plans de gestion des sécheresses dans les pays de l'OCDE



Source : OCDE

Lecture : les plans infranationaux sont indiqués uniquement lorsque le pays ne dispose pas de plan national. Les pays n'ayant aucun plan national ou infranational explicitement dédié à la sécheresse traitent en général ce sujet via des stratégies d'intervention relatives à l'eau ou au changement climatique.

Karine Belna, Centre d'études et de prospective

Source : [OCDE](#)